

ECONEWS



DES COÛTS D'UTILISATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ BASSE TENSION (BT) EN HAUSSE POUR TOUS LES MÉNAGES EN 2025!

L'électrification continue de notre société, indispensable à la décarbonisation dans le cadre de la transition verte, implique une augmentation considérable des flux d'énergie dans les réseaux électriques, qui s'accompagne d'une probabilité accrue d'utilisation simultanée pouvant entraîner des pics de charge et des goulets d'étranglement potentiels dans les réseaux. À cela s'ajoute l'impact de la croissance économique et démographique continue du pays.

En effet, selon le Plan national intégré en matière d'énergie et de climat 2021-2030 (PNEC)¹, la consommation totale d'électricité devrait augmenter de 34% par rapport à l'année 2023 d'ici 2030 respectivement de 69% à l'horizon 2040.

Compte tenu de la nécessité d'augmenter la capacité du réseau à long terme, les gestionnaires de réseau doivent intensifier leurs investissements dans les infrastructures nécessaires pour garantir le bon fonctionnement futur de la distribution d'électricité pendant la transition énergétique vers une société à faibles émissions de carbone. Étant donné que le Luxembourg, malgré ses efforts en matière de production d'énergie renouvelable, restera fortement dépendant de son intégration dans le marché intérieur européen, qui nécessitera une augmentation de la capacité d'importation, le réseau transfrontalier devra également être adapté à ces défis.

Les nouvelles exigences découlant de la transition verte concernent en particulier le réseau basse tension (BT), dont les utilisateurs sont principalement les ménages : décentralisation croissante de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables (notamment PV au niveau domestique), organisation de l'autoconsommation, communautés énergétiques et partage d'énergie, voitures électriques et pompes à chaleur.

Sur la base d'une estimation des coûts futurs (investissements, frais d'exploitation, etc.) que les gestionnaires de réseau efficient devront supporter dans l'exercice de leurs missions légales selon une approche prospective à moyen terme, l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) autorise les revenus maximaux prévisionnels à transposer en tarifs pour les consommateurs.

La modification de la structure tarifaire à partir du 1er janvier 2025, approuvée par l'ILR, entraînera une augmentation générale des coûts d'utilisation du réseau BT d'environ 11%. Si tous les ménages doivent s'attendre à une augmentation de leurs coûts de réseau, ceux qui ont récemment investi dans l'électrification de leur chauffage domestique (pompe à chaleur) ou de leur mobilité (voiture électrique) seront les plus touchés, avec des taux d'augmentation qui pourraient facilement atteindre 25-33% en 2025 par rapport à 2024. Cette forte hausse risque de constituer un signal de prix négatif susceptible de ralentir la transition vers une société décarbonée.

¹ Plan national intégré en matière d'énergie et de climat du Luxembourg pour la période 2021-2030.





1. QUELS CHANGEMENTS PAR RAPPORT AU MODÈLE DE FACTURATION EN VIGUEUR AVANT LE 1^{ER} 1ANVIER 2025

Entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2024², les tarifs pour l'accès au réseau BT avec une intensité par phase de 40 A pour un utilisateur sans installation de production comprenaient deux composantes :

- 1. Une redevance mensuelle fixe de 15,16 € par mois respectivement de 181,92 € par an (y compris une redevance de comptage de 5,75 € par mois);
- 2. Une composante volumétrique de 0,075 €/kWh consommée.

À partir du 1^{er} janvier 2025³, il est prévu de passer d'une structure tarifaire qui attribue les coûts de réseau essentiellement en fonction du volume d'électricité prélevé à un système qui accorde une plus grande importance à la notion de puissance de prélèvement (la puissance de référence) de l'utilisateur.

Ainsi, le tarif pour l'utilisation du réseau se composera à l'avenir de 4 éléments qui remplaceront l'ancien modèle.

Voici un aperçu des tarifs d'utilisation des réseaux de transport et de distribution (BT) tels qu'appliqués à partir du 1er janvier 2025 par les quatre gestionnaires de réseau luxembourgeois – Creos, Sudstroum, Ville de Diekirch, Ville d'Ettelbrück –, approuvés par l'ILR en date du 28 novembre 2024 :

1. Une redevance mensuelle fixe qui différencie selon la puissance de prélèvement (de référence) attribuée à l'utilisateur du réseau en fonction de sa consommation habituelle ;

Kilowatts (kW)	3	7	12	17	27	43	70	100
Redevance fixe (€/mois)	11.11	19.27	29.46	39.65	60.03	92.64	147.66	208.80

- 2. Une redevance mensuelle fixe de comptage de 5,90 € par mois respectivement de 70,80 €/an (auparavant incluse dans la redevance mensuelle fixe);
- 3. Une redevance volumétrique de 0,0759 €/kWh qui s'applique au volume d'électricité prélevé du réseau ;
- 4. Un supplément de 0,1139 €/kWh appliqué en supplément au volume dépassant la puissance de référence.

2. QUEL IMPACT SUR LES MÉNAGES MOYENS?

Le remplacement de la part forfaitaire par une part capacitaire (puissance de référence) est censé améliorer la réflectivité des coûts et réduire les discriminations entre catégories d'utilisateurs du réseau BT. En outre, cette structure tarifaire donne un signal-prix qui reflète l'impact et la contribution du comportement de chaque utilisateur aux coûts du réseau et invite les consommateurs à adapter leur comportement afin de mieux utiliser les réseaux existants.

Or, avant d'aborder les effets possibles de l'adaptation des habitudes de consommation (meilleure répartition de la consommation sur la journée pour éviter des pics trop importants dépassant la puissance de référence accordée au ménage), il faut tout d'abord souligner que les frais d'utilisation du réseau vont généralement augmenter pour tous les ménages, y compris pour ceux qui ne dépassent jamais leur puissance de référence (et donc indépendamment de la 4e composante : le supplément pour dépassement).

En effet, le 28 novembre 2024, l'ILR a approuvé la proposition tarifaire des gestionnaires de réseau sur base d'un revenu maximal autorisé de 326,6 millions d'euros pour 2025, dont 166,3 millions d'euros seront à couvrir par le tarif d'utilisation du réseau BT (hors tarifs de comptage), soit **une augmentation de 11% par rapport au tarif de 2024.** 4

Dès lors, indépendamment de l'impact de la modification de la structure de tarification, il convient tout d'abord de noter que les tarifs devraient en moyenne augmenter de 11% en 2025 pour tous les ménages, ce qui entraînera une hausse d'environ 5% du prix de l'électricité pour tous les consommateurs.

Dans notre analyse ci-dessous (calculs hors redevances de comptage), nous nous limitons aux ménages classés dans la catégorie de puissance de référence de 3 kW, car, premièrement, la grande majorité des ménages – 93% de tous les utilisateurs du réseau BT selon les estimations de l'ILR 5 – devraient être classés dans cette catégorie (car c'est la plus avantageuse pour eux), et, deuxièmement, les ménages qui seront classés dans d'autres catégories que celle de la puissance de référence de 3 kW seront de toute façon confrontés à une augmentation significative de leurs coûts, puisque la seule somme des trois redevances

https://www.creos-net.lu/fileadmin/dokumente/downloads/fr_tarif_electricite_2024.pdf?t=1733913891192

³ https://www.creos-net.lu/fileadmin/dokumente/downloads/fr_tarif_electricite_2025.pdf?t=1733913891192

⁴ Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), Les tarifs d'utilisation des réseaux de transport et de distribution d'électricité en 2025, 20.

⁵ Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), Les tarifs d'utilisation des réseaux de transport et de distribution d'électricité en 2025, 25.

fixes (redevance forfaitaire + redevance de capacité + redevance de comptage) entraînera déjà une augmentation considérable de leurs tarifs, qui passeront de 181,92 €/an à 302,04 €/an (respectivement de 112,92 €/an à 231,24 €/an en excluant les redevances de comptage). A cela s'ajoute la légère augmentation de la redevance volumétrique ainsi que la majoration pour dépassement.

À titre d'exemple, les coûts de réseau BT pour les ménages à consommation moyenne 6 équipés d'un compteur intelligent, classés dans la catégorie 3 kW et ne dépassant jamais leur puissance de référence, devraient augmenter entre 5,28% et 8,60% selon le type de ménage (2024/2025). S'il est vrai que les tarifs augmentent généralement pour tous les ménages, il faut néanmoins souligner que l'augmentation pour les ménages de 3 kW sans dépassement sera inférieure aux 11% accordés par l'ILR et que si l'ancienne structure tarifaire était appliquée, mais avec des coefficients plus élevés, ces ménages devraient en réalité subir une augmentation encore plus importante de leurs tarifs.7

Tableau 1 : L'évolution des coûts d'utilisation du réseau BT pour un ménage moyen classé dans la catégorie de puissance de référence 3 kW sans volume en dépassement

Taille du ménage (personnes)	1	2	3	4
Consommation annuelle moyenne (kWh)	1927	3095	4255	4725
Coûts d'utilisation du réseau en 2024	257,45 €	345,05 €	432,05 €	467,30 €
Coûts d'utilisation du réseau en 2025	279,58 €	368,23 €	456,27 €	491,95€
Hausse en €	22,13 €	23,19 €	24,23 €	24,65 €
Hausse en %	8,60%	6,72%	5,61%	5,28%

Au-delà de cette augmentation générale, il faut souligner que les tarifs pour le volume en dépassement sont considérables : Chaque volume en dépassement entraîne un coût tarifaire volumétrique (hors prix de l'électricité) 2,5 fois plus élevé (0,1898 €/kWh contre 0,0759 €/kWh).⁸ Notons qu'un dépassement de 3 kW est tout à fait possible, voire probable plusieurs fois par jour ; En effet, l'utilisation simultanée de plusieurs appareils électroménagers de base suffit déjà pour dépasser ce seuil.

Pour illustrer l'impact considérable d'un dépassement de la puissance de référence sur les coûts de réseau, voici l'évolution des coûts pour des ménages moyens de 3 kW avec 10% et 20% du volume en dépassement, pour lesquels les coûts de réseau augmenteraient respectivement entre 16,79 et 17,12% et entre 25,65% et 28,31%.

Tableau 2 : L'évolution des coûts d'utilisation du réseau BT pour un ménage moyen classé dans la catégorie de puissance de référence 3 kW avec 10% du volume en dépassement

Taille du ménage	1	2	3	4
Consommation annuelle moyenne (kWh)	1927	3095	4255	4725
Coûts d'utilisation du réseau en 2024	257,45 €	345,05 €	432,05 €	467,30 €
Coûts d'utilisation du réseau en 2025	301,53 €	403,48 €	504,74 €	545,77 €
Hausse en €	44,08 €	58,44 €	72,69 €	78,47 €
Hausse en %	17,12%	16,94%	16,83%	16,79%

Tableau 3 : L'évolution des coûts d'utilisation du réseau BT pour un ménage moyen classé dans la catégorie de puissance de référence 3 kW avec 20% du volume en dépassement

Taille du ménage	1	2	3	4
Consommation annuelle moyenne (kWh)	1927	3095	4255	4725
Coûts d'utilisation du réseau en 2024	257,45 €	345,05 €	432,05 €	467,30 €
Coûts d'utilisation du réseau en 2025	323,48 €	438,73 €	553,20 €	599,58 €
Hausse en €	66,03 €	93,69 €	121,16€	132,29 €
Hausse en %	25,65%	27,15%	28,04%	28,31%

Selon Sudstroum, les consommations moyennes des ménages au Luxembourg sont les suivantes : 1 personne : 1927 kWh/an ; 2 personnes : 3095 kWh/an; 3 personnes: 4255 kWh/an; 4 personnes: 4725 kWh/an; 4+ personnes: 5194 kWh/an.

Nous ne tenons pas compte dans nos calculs du plafonnement du prix de l'électricité en 2025 par le mécanisme de compensation.
Prix du volume en dépassement = Redevance volumétrique + Supplément = 0,0759€/kWh + 0,1139€/kWh = 0,1898€/kWh.

Ainsi, la réforme entraînera une augmentation significative des coûts de réseau pour les ménages classés dans une catégorie de puissance autre que 3 kW et, de manière générale, pour les utilisateurs intensifs, ayant des pointes élevées et prolongées. Selon le rapport de l'ILR, les ménages les plus touchés seront les ménages avec voiture(s) électriques(s) (VE), pompe à chaleur (PàCH) dont notamment dans le cas d'une maison non isolée, ainsi que les ménages avec VE et PàCh.

Le tableau suivant montre l'évolution des coûts de réseau en 2025 par rapport à 2024 pour un certain nombre de profils. Les calculs se font sur base de courbes de charge synthétiques retenues dans le rapport de l'ILR. 9

Tableau 4: L'évolution des coûts de réseau pour les familles avec voiture(s) électrique(s) et/ou pompe à chaleur

	Consommation annuelle	Catégorie optimale	Redevance fixe (€/an)	Part volume (€/an)	Dépassement (€/an)	Coûts réseau 2024	Coûts réseau 2025	Hausse en €	Hausse en %
Famille de 4 personnes - PàCh et VE	9 060	3	133 €	688€	173 €	792 €	994€	202	25,44%
Famille de 4 personnes - PàCh et VE	11 638	12	354€	883€	10 €	986 €	1 247 €	261	26,48%
Famille de 4 personnes - PàCh maison non isolée	12 890	7	231 €	978 €	10 €	1 080 €	1 220 €	140	12,96%
Famille de 4 personnes - PàCh maison isolée	6 425	3	133€	488 €	9€	595€	630€	35	5,92%
Famille de 4 personnes - VE	8 695	12	354€	660€	3€	765€	1 016 €	251	32,86%
Famille de 4 personnes - VE optimisée	8 695	7	231 €	660€	54€	765€	945	180	23,55%

Selon ces calculs, l'augmentation des coûts de réseau pour une famille de quatre personnes avec PàCh dans une maison isolée serait beaucoup plus faible (+5,92%) que pour une famille de quatre personnes avec PàCh dans une maison non isolée (12,96%). Les taux d'augmentation les plus élevés sont enregistrés pour les familles avec PàCh et VE ou avec VE (non optimisé), avec des taux d'augmentation compris entre 25,44 et 32,86%.

3. EN CONCLUSION

Les coûts de réseau devraient globalement augmenter pour tous les ménages en 2025. En effet, si l'adaptation des habitudes de consommation d'électricité et la modification de la structure tarifaire permettent à la majorité des ménages de limiter cette hausse, force est de constater que les coûts augmentent même pour les ménages à consommation moyenne d'électricité (sans voiture électrique ou pompe à chaleur) qui évitent tout dépassement de leur puissance de référence, hausse qui devrait se situer entre 5 et 9%.

En outre, il faut souligner qu'il sera important d'éviter autant que possible les dépassements, car chaque volume en dépassement entraîne des coûts tarifaires (hors prix de l'électricité) 2,5 fois plus élevés. Compte tenu de cet impact important, les ménages qui n'ont pas les moyens d'adapter leurs habitudes de consommation d'électricité quelle qu'en soit la raison – travail à temps plein, manque d'appareils électroménagers efficaces et intelligents, etc. – risquent de voir leurs coûts de réseau augmenter de manière conséquente.

Enfin, il faut noter que les ménages qui ont investi dans l'électrification de leur mobilité (voitures électriques) ou de leur chauffage (pompes à chaleur) seront confrontés à une augmentation importante de leurs coûts de réseau, qui pourrait facilement atteindre 25-33% en 2025. Cette forte hausse risque de constituer un signal de prix négatif susceptible de ralentir la transition vers une société décarbonée.

⁹ Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR), Les tarifs d'utilisation des réseaux de transport et de distribution d'électricité en 2025, 23.